

Les syndicats dénoncent une école inclusive à l'abandon



BOUCHES-DU-RHÔNE

Les syndicats dénoncent leur exclusion de la 5e Conférence nationale du handicap, alors que, sur le terrain, le manque de places et de moyens humains continue de fragiliser la scolarisation des enfants en situation de handicap.

À Marseille, la FSU, la CGT Éducation 13, SUD Éducation et la FCPE ont organisé une conférence de presse commune, vendredi à la Bourse du travail, pour dénoncer le fait de ne pas avoir été invités à la 5e Conférence nationale du handicap (CNH). Ce rendez-vous, prévu le 25 juin sous la présidence du chef de l'État, a finalement été reporté, sans nouvelle date. Créée par la loi de 2005, cette conférence fixe pourtant, tous les trois ans, les grandes orientations de la politique du handicap, y compris à l'école.

Pour les syndicats, ne pas être invités est « *inacceptable* », puisqu'il s'agit de « *ne pas convier les personnels de l'éducation qui tiennent à*

bout de bras l'école inclusive au quotidien ». Vingt ans après la loi de 2005, le constat reste sévère : la Cour des comptes pointait déjà, en septembre 2024, un manque de formation des enseignants et des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), qui revendiquent un statut de fonctionnaire et une gestion plus humaine. Dans les Bouches-du-Rhône, les syndicats dénoncent des réseaux d'aides spécialisées (Rased) à bout de souffle et le manque de dispositifs spécialisés, notamment d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). Selon Élodie Boussarie, enseignante spécialisée et militante à SUD Éducation, une quarantaine de postes d'enseignants auraient disparu dans le département, dont dix gelés à Marseille. À l'échelle nationale, elle évoque « *50 000 enfants qui étaient sans solution pour aller à l'école à la rentrée 2025* ».

Des moyens humains insuffisants

Côté AESH, Laurence Casandri, qui accompagne des élèves en Ulis à Port-de-Bouc, décrit un métier précaire : « *La majorité d'entre nous gagnent entre 900 et 1 000 euros.* » Elle évoque aussi une charge de travail épuisante, qui a fortement augmenté et pousse beaucoup d'entre eux à démissionner : « *Avec un même contrat de 24 heures, on peut aujourd'hui suivre dix à quinze élèves, contre deux ou trois à ses débuts en 2009, faute d'assez de personnel.* »

Les syndicats critiquent aussi les Pôles d'appui à la scolarité (PAS) qui, selon eux, récupèrent des postes déjà existants au lieu de créer de nouveaux moyens. Ils demandent notamment moins d'élèves par classe, un véritable plan de formation pour les enseignants spécialisés, un statut pour les AESH et un renforcement de l'intervention du médico-social directement au sein des établissements scolaires.

Sur le terrain, ce manque de moyens se traduit par des enfants qui peinent à suivre un enseignement correct. C'est le cas de Nils, 7 ans, atteint de troubles du spectre autistique et de TDAH. Sa mère, Sandra Manitch, raconte deux années de maintien en maternelle à l'école Château Saint-Cyr, à Marseille, puis un refus d'intégration en Ulis faute de place, sans aucune explication. Sa notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) prévoit pourtant 12 heures d'accompagnement AESH par semaine. Résultat : à la rentrée, en CP, Nils sera déscolarisé à mi-temps, faute de moyens suffisants pour l'accompagner toute la journée. « *C'est la débrouille*

pour les directrices, pour les maîtresses, pour les parents, pour les enfants. Tout le monde doit se débrouiller tout seul », confie-t-elle.

Les syndicats appellent désormais à une mobilisation commune pour faire entendre la voix des personnels et des familles, notamment lors de la prochaine CNH.

Carmen Vollenweider

